

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE DEAS

Pré-requis

Expérience en lien avec le référentiel de certification

Être titulaire de l'AGFSU2* avant le passage devant le jury VAE

*attestation de formation gestes et soins urgences

Contacts DAVA sur le Limousin

Référente administrative :

Tepaeru PUNU

secretariatdava@ac-limoges.fr

05 55 11 41 18 (matins)

Modalités et délais d'accès

Groupe d'agents constitué par la délégation territoriale de l'ANFH

Modalités pédagogiques

- Entretiens individuels en présentiel ou à distance
- Dynamique de groupe en collectif
- Phases de travail individuel

Durée : 54H30 à 70h

sur une période de 12 mois en moyenne

Module 1 : 2h à 3h30

Module 2 : 3H30

Module 3 : De 46h à 52h

Module 4 : De 3h30 à 7h

Lieux

■ En délégation ANFH sur les temps collectifs

■ Dava du Limousin antennes à Limoges et Brive sur les temps individuels

Accessibles aux personnes en situation de handicap

Financement

ANFH

OBJECTIFS

Le parcours d'accès à la certification par la VAE comporte **cinq phases** : Information – Etude personnalisée/Recevabilité – Accompagnement – Jury – Post jury pour les candidats en validation partielle.

Il s'agit d'un accompagnement à la rédaction du livret 1 et 2, au soutien et à la motivation des candidats tout au long du parcours de validation. Celui-ci doit permettre à chaque candidat de :

- Acquérir une méthode de travail
- Réfléchir sur son expérience
- Identifier ses activités en relation avec le référentiel des activités professionnelles
- Choisir les situations les plus pertinentes à décrire dans le livret 2
- Rédiger les situations choisies
- Se préparer à l'entretien avec le jury.

CONTENUS

MODULE 1 : élaborer le parcours individualisé et informer de la faisabilité et identifier les freins potentiels

- ✓ Bilan de positionnement du référentiel
- ✓ Etude personnalisée du projet VAE avec des préconisations selon le profil et les besoins

MODULE 2 : Acquérir une vision globale de la démarche VAE et du déroulement de l'accompagnement collectif et compléter la demande de recevabilité (livret 1)

- ✓ Présentation de la démarche VAE, de l'accompagnement, des livrets de validation (variable selon les certificateurs)
- ✓ Appui à la constitution et à la finalisation du livret 1

MODULE 3 : Préparer le dossier de validation en collectif et en individuel, préparation au jury

- ✓ Temps collectif :
 - Lecture dynamique de référentiel, acquisition d'une méthodologie
 - Formalisation du dossier de validation
 - Approche méthodologique sur le guide des bonnes pratiques en jury
- ✓ Temps individuel :
 - Entretien d'analyse, coaching, et appui méthodologiques, suivi individualisé distanciel
 - Travail réflexif

MODULE 4 : Post jury en cas de validation partielle ou non validation

- ✓ Entretien d'analyse des préconisations, coaching pour la poursuite de parcours
- ✓ Travail réflexif

PHASE 3. Entretien post-jury (1 heure)

Echange tripartite avec le conseiller du Point relais conseil en cas de validation partielle : analyser les résultats du jury et définir des pistes professionnelles : acquisition de formation complémentaire, développement de nouvelles activités professionnelles, renforcer les écrits sur le contenu du livret de validation